

Communiqué de presse

Zurich, le 26 novembre 2019

■ Un nouvel outil d'orientation guide les employeurs dans le processus d'intégration professionnelle des personnes atteintes dans leur santé.

Le colloque du réseau Compasso de cette année s'attarde plus particulièrement sur les employeurs et leur besoin de mieux s'orienter dans la véritable jungle des assurances sociales et privées en rapport avec les employés en arrêt maladie ou victimes d'un accident. Dans cette optique, un outil d'orientation clair a été mis au point pour la première fois en Suisse : la représentation systémique de Compasso permet aux employeurs de comprendre plus facilement les interactions entre les différents systèmes d'intégration professionnelle et leur apporte une aide concrète afin d'appliquer encore plus efficacement cette intégration.

En cas d'atteinte soudaine à la santé, une réponse rapide et ciblée est impérative pour déterminer la suite des opérations et préserver l'employabilité. Sur les lieux de travail, il est possible de détecter de manière précoce les problèmes de santé des collaborateurs et ainsi de mettre en place rapidement les mesures appropriées. Mais à quel moment les employeurs doivent-ils agir ? Quelles sont les bonnes étapes essentielles à suivre ? À qui les employeurs peuvent-ils s'adresser ? La représentation systémique de Compasso apporte des réponses à ces questions, tout en répondant à d'autres interrogations. À l'occasion du colloque, les employés, employeurs et partenaires du système concernés présentent des exemples concrets et concluants d'intégration professionnelle issus de leur entreprise. Associée aux défis spécifiques du cas concerné, l'importance des interactions entre les employeurs, leurs employés et les partenaires du système (comme les assureurs accidents ou d'indemnités journalières ou encore l'AI) a ici valeur d'exemple. « C'est là que se trouve le secret de la réussite du maintien de l'emploi, également en cas de maladie psychique », souligne Martin Kaiser, président du réseau Compasso.

Représentations systémiques : les six cas de figure et processus les plus fréquents

Dans le domaine de l'intégration professionnelle, l'outil d'orientation que constitue la représentation systémique se veut une aide, tant pour les employeurs que pour les partenaires du système. Pour la première fois, les six processus principaux de (ré)intégration professionnelle sont présentés sous forme de représentations systémiques. Ces dernières couvrent ainsi la majorité des situations observées. Les représentations systémiques illustrent les interfaces entre l'employeur et les partenaires du système et montrent les liens de manière transparente. Les autres cas de figure observés dans la pratique sont illustrés exemples complémentaires à l'appui.

Les représentations systémiques se voient en outre attribuer un complément essentiel : le nouveau guide définissant la collaboration entre l'AI et les assureurs d'indemnités journalières maladie. En un coup d'œil, le guide présente les principales interactions et missions des partenaires centraux. Les étapes des processus décrivent p. ex. les délais et les prestations prévues, ainsi que les principaux points de coordination mutuelle entre les assureurs d'indemnités journalières maladie et l'AI.

Collaboration avec les partenaires importants du système

La représentation systémique et le guide complémentaire sont des outils d'orientation importants pour les employeurs et les partenaires du système. Ils visent à soutenir le processus du maintien de l'employabilité. Ils favorisent également la transparence et la compréhension des interrelations complexes qui composent le système d'assurance sociale dans le domaine de l'intégration professionnelle. Les partenaires du système suivants ont notamment contribué activement à l'élaboration de ces outils d'orientation : *la Conférence des offices AI (COAI), l'Association Suisse d'Assurances (ASA), la Caisse nationale suisse d'assurance en cas*

d'accidents (SUVA), le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) et la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS).

Informations complémentaires

Représentation systémique

Guide

www.compasso.ch

Informations complémentaires

- Martin Kaiser, président, 079 517 68 26, martin.kaiser@compasso.ch
- Melanie Mettler, co-directrice, 044 299 95 84, melanie.mettler@compasso.ch

Réseau neutre doté d'une large assise et fort d'à peu près 100 membres, Compasso (www.compasso.ch) joue un rôle essentiel dans l'intégration professionnelle des personnes présentant une atteinte à leur santé, que celle-ci résulte d'une maladie, d'un accident ou d'un handicap. Ce réseau met ainsi en relation les employeurs et les partenaires compétents du système afin qu'ils définissent ensemble des processus et instruments pratiques et les mettent à disposition gratuitement. La première intégration professionnelle et le rétablissement/le maintien de l'employabilité sont au cœur de son action.

L'association est placée sous le patronage de l'Union patronale suisse. Trois sponsors principaux (Helsana, Suva, ASA) et huit sponsors (Coop, COAI, La Mobilière, La Poste, CFF, Sanatorium Kilchberg, Swisscom et Swiss Life) apportent une contribution financière majeure au bon développement du réseau, fortement marqué par l'esprit du travail de milice.